



*Direction Générale des Services*

## Conseil municipal du 7 avril 2023 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Secrétaire de séance : Madame Marie SAYERSE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33  
Nombre de présent-e-s : 26  
Nombre de votant-e-s : 32

### **Etaient présent-e-s :**

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,  
Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, M. Patrick MAILLET, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU CARRERE, Mme Anne BARBET, Adjoints,  
Mme Chantal LECOMTE, Mme Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Nicolas MALEIG, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE,  
M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESENY, M. Daniel LACRAMPE, Conseillers Municipaux.

### **Etaient représenté-e-s :**

- M. Stéphane LARTIGUE donne pouvoir à M. Patrick MAILLET
- M. Philippe GARROTÉ donne pouvoir à M. Jean CONTOU-CARRÈRE
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Jean-Luc MARLE donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Jean-Paul PORTESENY
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

### **Etait absente :**

- Mme Nathalie PASTOR

## **26 - CESSION DE L'IMMEUBLE CLIQUOT, PARCELLE AK 140**

Il est rappelé à votre assemblée que la commune a décidé de mettre en vente une partie de ses biens immobiliers n'ayant plus à ce jour d'utilité dans l'exercice de ses missions de service public.

A ce titre, l'immeuble situé au 41 rue du Marcadet, parcelle cadastrée AK 140, est mis à la vente depuis 2014.

Il s'agit d'un immeuble du XVIIe-XVIIIe siècle composé de 240 m<sup>2</sup> de bâti divisé en deux appartements sur un terrain de 405 m<sup>2</sup>. Il appartient à une série de maisons de type ancien, caractéristique de l'ancienne place du Marcadet, reconnue pour ses foires et ses marchés. Il possède une cour intérieure en partie couverte avec un jardin en longueur et se situe dans le secteur historique de la ville.

Le bien est en très mauvais état et nécessite une rénovation complète.

Le Pôle d'évaluation domaniale de la Direction Départementale des Finances Publiques a mis à jour son évaluation par avis en date du 8 décembre 2022 et déterminé un prix de 20.000 €.

Un cahier des charges a été établi et une publicité a été diffusée par voie d'affichage, sur le site Internet de la Commune ainsi que sur le journal des Petites Affiches du Béarn et du Pays Basque à compter du 17 janvier 2023.

Durant cette période, le cahier des charges a été retiré 4 fois et le bien a suscité 3 visites.

Dans un courrier en date du 14 mars 2023, Monsieur Raphaël MÉNARD gérant de la SCI la Providence, sise 45 place Gambetta à Oloron Ste-Marie, a proposé une offre d'achat au prix de 25.000 € net vendeur afin d'y réaliser un programme de logements sociaux.

Considérant que la Commune entend réduire son parc immobilier n'ayant pas d'utilité pour l'exercice de ses missions de service public,

Considérant l'opportunité pour la Commune que représente cette offre après 9 ans de mise en vente restée infructueuse,

Considérant le projet de réhabilitation de l'immeuble en vue d'y créer des logements sociaux, et l'intérêt que cela revêt au regard du projet de revitalisation du centre-ville,

Monsieur le Maire propose de se prononcer favorablement sur la cession de l'immeuble Cliquot à Monsieur Raphaël MENARD, gérant de la SCI La Providence, pour la somme de 25.000 € net vendeur.

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de céder l'immeuble Cliquot, parcelle AK 140, à la SCI La Providence, sise 45 place Gambetta à Oloron Ste-Marie dont le gérant est Monsieur Raphaël MENARD pour la somme de 25.000 € net vendeur,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis de vente, l'acte authentique de vente notarié ainsi que toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette cession,

- **PRÉCISE** que les frais inhérents à l'acte seront supportés par l'acquéreur.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 07 avril 2023.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,

Bernard UTHURRY



AFFICHÉ LE 12.04.23

